

Comment éviter le plagiat ?

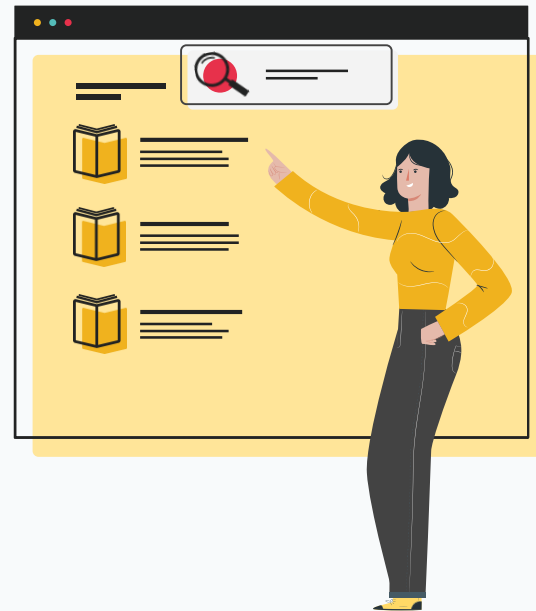
2025-2026



BIBLIOTHÈQUES
UNIVERSITAIRES
UNIVERSITÉ DE MONTPELLIER



bibliotheques.edu.umontpellier.fr



Mis à jour en avril 2026

- 1. Utiliser des sources**
 - 1.1 Etayer son raisonnement par des sources que l'on doit citer
 - 1.2 Cadre légal : comprendre le concept de plagiat
 - 1.3 Les Licences Creative Commons
 - 1.4 Trouver une image sous licence CC avec Google images
 - 1.5 Utiliser des images

- 2. Citer des références**
 - 2.1 Comment bien citer : règles générales
 - 2.2 Le principe de bibliographie
 - 2.3 Comment bien citer les images, les livres, les articles... ?
 - 2.4 Le cas des intelligences artificielles génératives (IAG)
 - 2.5 Utiliser les IAG à l'UM
 - 2.6 Bien citer une image créée par IAG

- 3. Références bibliographiques de ce support**





1. Utiliser des sources



1.1 Etayer son raisonnement par des sources que l'on doit citer

Dans un travail académique, il est impératif de vérifier les conditions d'utilisation des sources que vous avez utilisées pour votre travail et de citer ces références pour des raisons éthiques et juridiques.

Vous devez citer vos sources dans les cas suivants :

- Lorsque vous reprenez un extrait de texte emprunté à un auteur ;
- Lorsque vous paraphrasez un auteur (reprise des idées de quelqu'un d'autre avec vos propres mots) ;
- Quel que soit le support (papier, numérique...) ou le format (vidéo, image, son, graphique...);
- Quel que soit le régime de droit qui s'applique (droit d'auteur, domaine public, libre de droits...).

On ne cite pas :

- des faits de [notoriété publique](#) connus par une grande majorité de personnes (ex. *Paris est la capitale de la France*)



Plagier, c'est :

- Utiliser le travail d'un autre en le faisant passer pour sien
- Reformuler les idées d'un auteur avec ses propres mots sans le mentionner
- Utiliser des extraits, que ce soit d'un texte, des images, des graphiques, des illustrations... provenant d'un auteur sans le mentionner
- Traduire dans une autre langue sans citer l'auteur initial
- Utiliser un travail que vous avez déjà réalisé vous-même sans le mentionner (auto-plagiat)

Le plagiat est passible de sanctions disciplinaires, administratives et pénales.

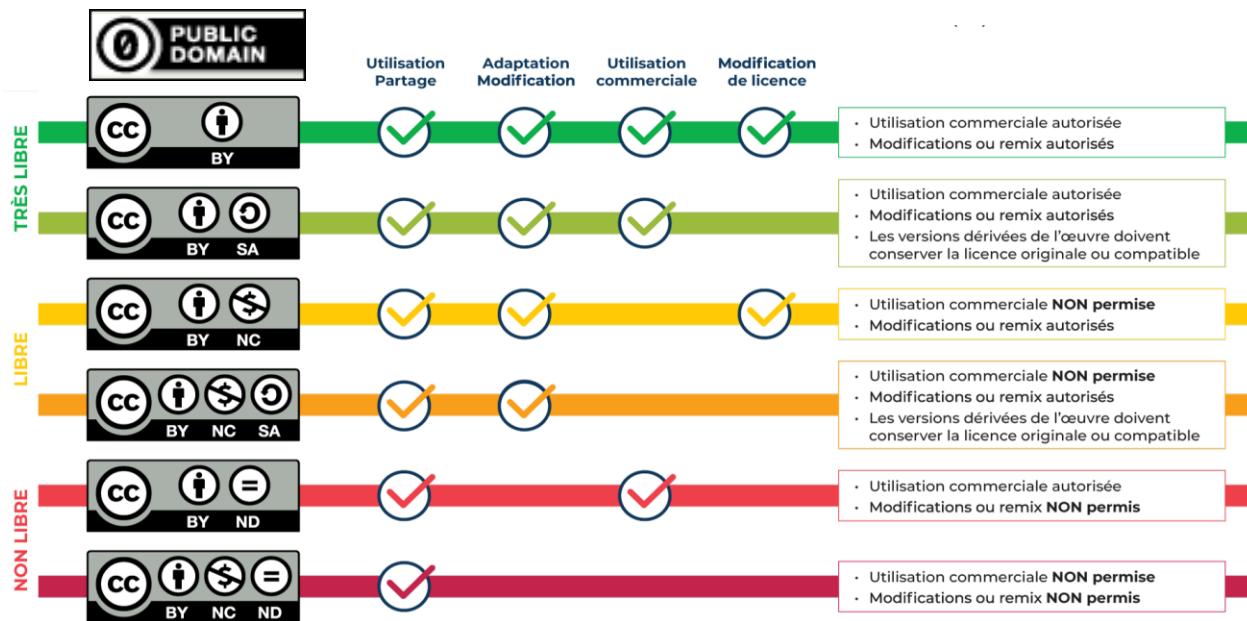
Les conditions générales de réutilisation renvoient aux droits patrimoniaux (sources dans le domaine public ou pas). Si vous réutilisez des sources non libres, vous devez demander l'autorisation aux auteurs, voire payer des droits de réutilisation.



1.3 Les licences Creative Commons

Les licences **Creative Commons** constituent un ensemble de licences régissant les conditions de réutilisation et de distribution d'œuvres.

Elles permettent à l'auteur d'une œuvre (ouvrage, article, graphique, image...) de laisser toute personne utiliser son image sans lui demander son accord, sous certaines conditions



BY (attribution to the creator)
ATTRIBUTION
 Vous pouvez retenir, réutiliser, réviser, remixer et redistribuer.
L'auteur doit être cité

SA (Share Alike)
PARTAGE DANS LES MÊMES CONDITIONS
 Vous pouvez retenir, réutiliser, réviser, remixer et redistribuer.
Partage sous licence compatible

NC (Non Commercial)
POUR USAGE NON COMMERCIAL
 Vous pouvez retenir, réutiliser, réviser, remixer et redistribuer.
Pour usage non commercial

ND (No Derivative works)
PAS DE MODIFICATION
 Vous pouvez retenir, réutiliser et redistribuer.
Aucune modification permise

1.3 Les droits d'utilisation des licences CC

Licence	Droits	Obligations
CC BY	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Partager ✓ Copier ✓ Modifier ✓ Utiliser commercialement 	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Citer l'auteur original <input type="checkbox"/> Indiquer les modifications <input type="checkbox"/> Fournir un lien vers la licence
CC BY-SA	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Partager ✓ Copier ✓ Modifier ✓ Utiliser commercialement 	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Citer l'auteur original <input type="checkbox"/> Indiquer les modifications <input type="checkbox"/> Fournir un lien vers la licence <input type="checkbox"/> Partager sous la même licence
CC BY-ND	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Partager ✓ Copier ✓ Utiliser commercialement 	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Citer l'auteur original <input type="checkbox"/> Fournir un lien vers la licence <input type="checkbox"/> Ne pas modifier l'œuvre
CC BY-NC	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Partager ✓ Copier ✓ Modifier 	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Citer l'auteur original <input type="checkbox"/> Indiquer les modifications <input type="checkbox"/> Fournir un lien vers la licence <input type="checkbox"/> Pas d'utilisation commerciale
CC BY-NC-SA	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Partager ✓ Copier ✓ Modifier 	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Citer l'auteur original <input type="checkbox"/> Indiquer les modifications <input type="checkbox"/> Fournir un lien vers la licence <input type="checkbox"/> Ne pas utiliser commercialement <input type="checkbox"/> Partager sous la même licence
CC BY-NC-ND	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Partager ✓ Copier 	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Citer l'auteur original <input type="checkbox"/> Fournir un lien vers la licence <input type="checkbox"/> Ne pas modifier l'œuvre <input type="checkbox"/> Ne pas utiliser commercialement

Il est important de noter que **toutes** les licences Creative Commons exigent l'attribution de l'auteur original.



1.4 Trouver une image sous licence CC avec Google Images

Trouver des images sous licence CC :

- Réalisez votre requête dans **Google images**
- Sélectionnez : Outils
- Choisissez : **Droits** d'usage
- Choisir dans le menu déroulant: **Licences Creative Commons**
- Cliquez sur l'image choisie afin de voir la **licence**

Détail de la Licence [CC BY-NC-SA](#)

Vous êtes autorisé à :

- **Partager** - copier, distribuer et communiquer le matériel par tous moyens et sous tous formats
- **Adapter** - remixer, transformer et créer à partir du matériel

Selon les conditions suivantes :

- 👤 **Attribution** – vous devez citer l'auteur, intégrer un lien vers la licence
- 🚫 **Pas d'utilisation commerciale**
- 🔄 **Partage dans les mêmes conditions**

Exemple avec le mot « virus » :

The screenshot shows a Google Images search for the word "virus". The search bar contains "virus" and the "Images" tab is selected. Below the search bar, there are filters for "Taille", "Couleur", "Type", "Période", and "Licences Creative Commons". The "Licences Creative Commons" filter is expanded, showing "Tous", "Licences Creative Commons" (which is checked), and "Licences commerciales et d'autres types". Below the filter, several image thumbnails are displayed, each with a Creative Commons license icon in the bottom left corner. The thumbnails include: a blue virus diagram, a 3D model of a virus, a microscopic image of a virus, a 3D model of a virus with the word "VIRUS" written on it, a 3D model of a virus with the word "OMICRON" written on it, and a blue virus background.

1.5 Utiliser des images

Quelles solutions pour utiliser des images ?

- demander l'autorisation à l'auteur
- utiliser les images libres de droit ou sous licence CC (ex. les moteurs [Creative Commons](#), [Google Images](#), [Wikimedia Commons](#), [Qwant](#)...)
- consulter les banques d'images gratuites (ex. [Flickr](#), [Pixabay](#), [Fotomelia](#), [Pexels](#)) ou payantes (ex. [Adobe Stock](#), [iStock](#) ...)
- acheter les droits d'une image ou utiliser les images passées dans le domaine public
- faire appel à un graphiste freelance ...

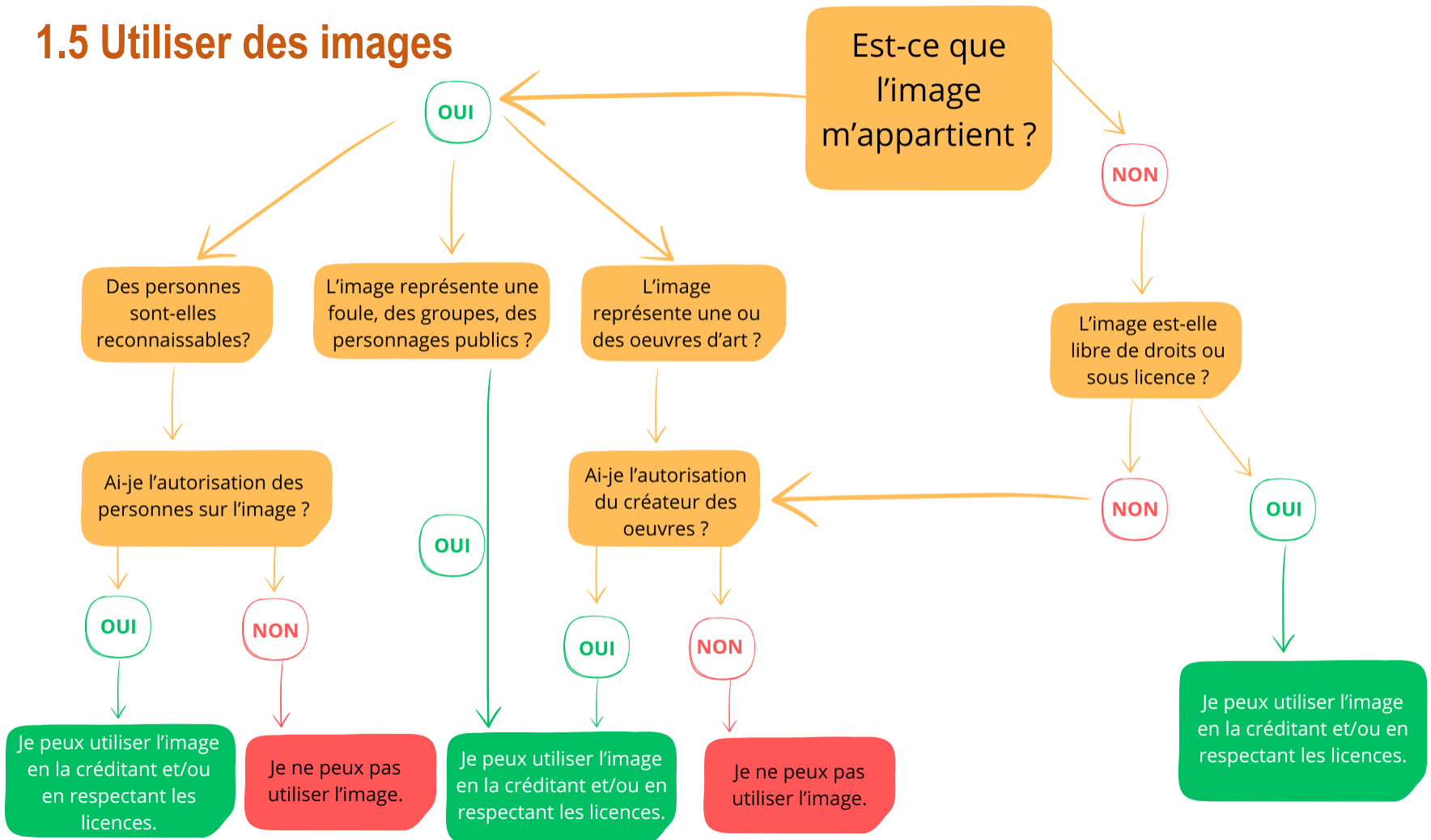
A noter : En France, l'attribution est toujours obligatoire (cf le droit moral d'auteur).

Qu'en est-il des images générées avec l'intelligence artificielle (IA) ?

- [législation européenne](#) en vigueur



1.5 Utiliser des images



Est-ce que l'image m'appartient ?

NON

L'image est-elle libre de droits ou sous licence ?

NON

OUI

Je peux utiliser l'image en la créditant et/ou en respectant les licences.

Des personnes sont-elles reconnaissables?

Ai-je l'autorisation des personnes sur l'image ?

OUI

NON

Je peux utiliser l'image en la créditant et/ou en respectant les licences.

Je ne peux pas utiliser l'image.

L'image représente une foule, des groupes, des personnages publics ?

OUI

Je peux utiliser l'image en la créditant et/ou en respectant les licences.

L'image représente une ou des oeuvres d'art ?

Ai-je l'autorisation du créateur des oeuvres ?

OUI

NON

Je ne peux pas utiliser l'image.



2.

Citer des références



2.1 Comment bien citer : règles générales

Tous les documents (livres, articles, pages web, images, etc.) utilisés dans vos travaux académiques doivent être mentionnés grâce à leur référence bibliographique.

Référence bibliographique = « ensemble des éléments qui décrivent un document (auteur, titre, éditeur, année, etc.) et qui permettent de l'identifier. Les données descriptives varient selon le type de documents (livres, articles, chapitres, pages web, etc.), le support (papier ou en ligne) ».

Elle répond à des **styles normés précis** (APA, Vancouver, Bordeaux...) qui varient d'un domaine disciplinaire à l'autre (scientifique, littéraire...). Une fois que vous avez choisi un style normé, sur conseil ou injonction de votre enseignant, **vous devez le conserver tout au long de votre travail.**

Règle générale - chaque source utilisée doit être mentionnée à deux endroits :

- dans le corps de votre texte avec un **appel à citation** (chaque source de façon abrégée)
- en **bibliographie finale** (liste exhaustive de toutes les sources que vous avez utilisées)



2.2 Le principe de bibliographie

La **bibliographie** liste toutes les sources utilisées dans la rédaction de votre travail universitaire (tout type de document et de support). Elle inclut des informations détaillées et obligatoires du document (titre, auteur, année, etc.) qui permettent de retrouver facilement les sources indiquées dans le texte et de vérifier leur pertinence et leur fiabilité. .

Ouvrage imprimé	Article de revue imprimé	Ouvrage électronique	Article électronique	Thèse ou mémoire	Site Internet
Nom de l'auteur	Nom de l'auteur	Nom de l'auteur	Nom de l'auteur	Nom de l'auteur	Auteur du site ou organisme
Titre de l'ouvrage	Titre de l'article	Titre de l'ouvrage	Titre de l'article	Titre de la thèse ou mémoire	Nom du site [en ligne]
	Titre de la revue		Titre de la revue [en ligne]	Thèse ou mémoire	Titre de la page [en ligne]
Lieu de publication et l'éditeur	Le volume, le numéro	Lieu de publication et l'éditeur	Le volume, le numéro	Discipline	
L'année	L'année	L'année	L'année	Lieu de soutenance	Date de création ou mise à jour
		Date de consultation	Date de consultation		Date de consultation
		Disponible à l'adresse : URL ou DOI	Disponible à l'adresse : URL ou DOI		Adresse Web du site



2.3 Comment bien citer dans le corps de votre texte ?

Comment présenter une citation ?

La citation est un extrait d'un texte ou des propos **qui appartiennent à autrui** et reproduit **mot à mot** dans son propre travail. Elle est soumise à un nombre de règles de présentation afin de respecter le droit d'auteur.

De manière générale :

- elle est encadrée par des guillemets
- Vous devez utiliser les crochets pour raccourcir une citation (points de suspension entre crochets [...]), ou bien si vous voulez modifier certains mots dans une ou plusieurs phrases.

Exemple 1 : "Le règlement européen sur l'intelligence artificielle a été définitivement adopté."

"Le règlement européen sur l'intelligence artificielle a été [...] adopté."

Dans ce cas, le mot "définitivement" a été élué.

Exemple 2 : "Les IAG procèdent par extraction massive de données issues d'Internet et/ou dans la sphère privée, lesquelles données sont structurées et organisées dans des bases de connaissances servant d'entraînement, en entrée".

"Les IAG procèdent par extraction massive de données issues d'Internet et/ou dans la sphère privée[. Ces] données sont structurées et organisées dans des bases de connaissances servant d'entraînement, en entrée".

Dans ce cas, la ponctuation a été modifiée et le mot "lesquelles" remplacé.

Dans tous les cas, le recours à ce procédé vise à rendre la lecture plus fluide et ne doit pas changer le sens initial des citations.



2.3 Comment bien citer dans le corps de votre texte ?

- **Qu'est-ce qu'une paraphrase ?**

C'est reprendre les idées de quelqu'un d'autre avec ses propres mots, tout en gardant les idées et la thèse défendues par l'auteur et en citant la source.

Exemples d'introduction de paraphrase : Selon M. ou Mme Untel, ... / D'après le règlement X ou Y...

Peu importe votre choix (citation ou paraphrase), vous devez toujours indiquer la référence par un **appel à citation** !
En fonction du style bibliographique adopté, l'appel à citation est placé au début ou à la fin du paragraphe concerné.



2.3 Bien citer une image sous licence CC

Citer une image sous licence CC

Toute figure (image, schéma, photo, graphique, tableau, etc.) insérée dans un texte doit être accompagnée d'une légende. Cette légende doit être placée sous la figure et doit comprendre la mention de droit d'auteur.

Une référence à une figure doit comprendre, dans la mesure du possible (7):

- *Le titre*
- *Le nom de l' auteur*
- *La source et*
- *La licence CC attribuée*

A noter : la référence complète sera mentionnée dans la bibliographie finale.

[Pour aller plus loin : citer les images](#) .

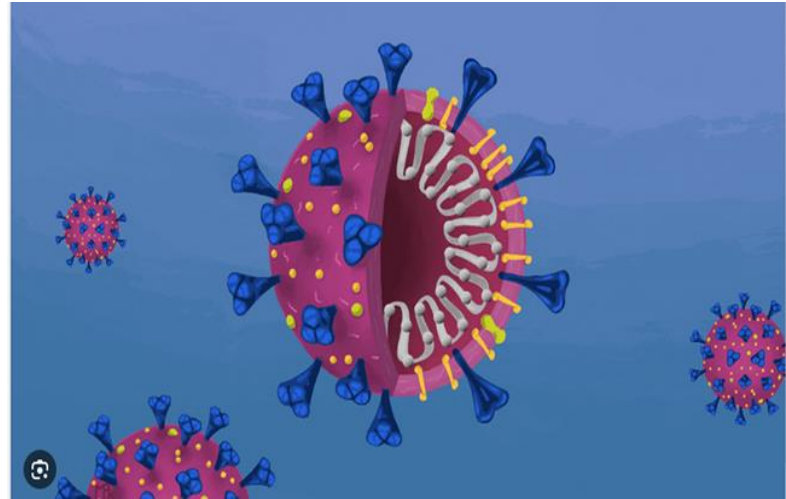


Figure 1. SARS-CoV-2, par M.-P. Kostman pour IGI,
(<https://innovativegenomics.org/free-covid-19-illustrations/>) CC BY-NC-SA



2.4 Le cas des IAG

L'utilisation des IAG soulève plusieurs questionnements sur le **respect des droits d'auteur** :

- lors de l'utilisation des œuvres existantes pour les données d'apprentissage des IAG ;
- lors de la création de contenu répondant à la demande de l'utilisateur ;
- lors de l'utilisation de ce contenu par l'utilisateur.

Le règlement de l'Union Européenne, acte que la législation du pays de résidence de l'utilisateur entre en vigueur, et non celle du pays où est hébergée l'IA. Les droits de l'utilisation du contenu par l'utilisateur dépendent des conditions générales d'utilisation. Ainsi, si l'auteur de la demande est considéré comme l'auteur de la réponse fournie par l'IA (droit moral), il n'est pas forcément propriétaire de ce contenu (droit patrimonial). Dans ce cas, l'utilisation de l'IA et son éditeur devront être cités pour respecter les droits d'auteur.

Attention aux données confidentielles et personnelles, car les IAG peuvent utiliser les demandes des utilisateurs comme données d'entraînement :

- Dans le cadre de vos études, vos productions personnelles peuvent être confidentielles ou inédites, or elles pourraient être réutilisées par l'IA sans votre accord ;
- Dans le cadre professionnel, vous serez souvent soumis au secret professionnel, l'utilisation d'une IA pourrait violer ce secret ;
- Dans le cadre personnel, la correction de CV, lettre de motivation, diffusion de données de personne tiers peuvent vous exposer à une réutilisation de données personnelles (usurpation d'identité, etc.)



2.5 Utiliser les IAG à l'UM



Quelques conseils de bonne conduite :

6.2. L'utilisation de l'IA par les étudiantes et étudiants doit respecter les règlements en vigueur à l'Université de Montpellier, les règles propres à chaque enseignement et les consignes spécifiques à chaque évaluation.

6.3. Les attentes concernant l'utilisation de l'IA sont explicitées dans les programmes de cours et expliquées aux étudiantes et étudiants. Les modalités d'utilisation de l'IA, lorsqu'elle est autorisée, sont clarifiées dans les consignes d'évaluation.

<https://numerique.umontpellier.fr/principes-ia-formation/>

=> A l'UM, votre enseignant est prescripteur : demandez-lui s'il interdit ou s'il autorise (voire préconise) l'utilisation de l'IA, et dans quels cas, pour quel usage précisément.

Il peut vous indiquer également la manière dont vous devez rendre compte de l'utilisation de l'IA (quel(s) outils, pour quel(s) usage(s)).

Quelques cas de figure possibles :

- Pas de citation pour le brainstorming ni pour la correction orthographique
- Citation si on copie-colle un texte, si l'on crée une infographie ou une image



2.6 Bien citer une image créée par IAG

Si votre enseignant autorise l'utilisation des IAG :

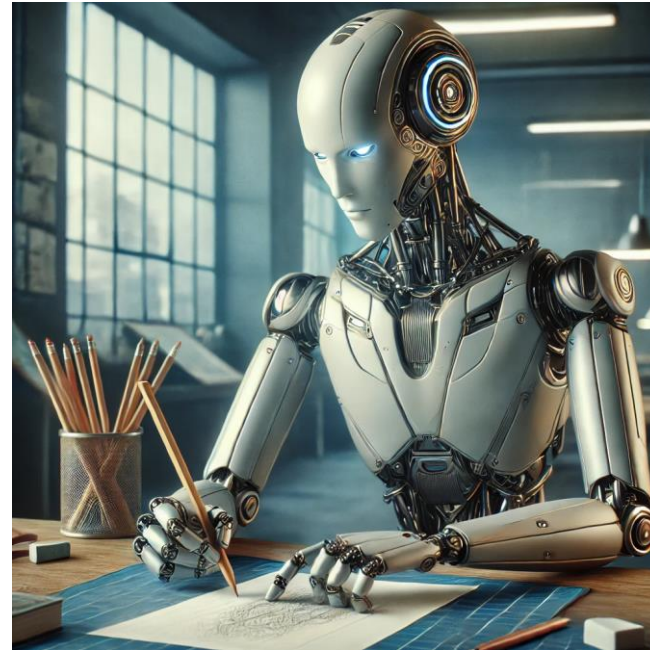
Toute figure (image, schéma, photo, graphique, tableau, etc.) insérée dans un texte doit être accompagnée d'un titre et d'une légende. Cette légende doit être placée sous la figure et doit comprendre la mention de droit d'auteur.

La référence bibliographique doit comporter les précisions suivantes :

Note. Image générée à l'aide de l'invite « Incrire la requête adressée au logiciel », par créateur de l'outil d'IA, *nom de l'outil d'IA suivi du numéro de version utilisée, année, (URL de l'outil).*

A noter : la référence complète sera mentionnée dans la bibliographie finale.

Robot artiste



Note : Image générée à l'aide de l'invite « crée l'image d'un robot qui dessine », par OpenAI, DALL-E 3, 2024, (<https://openai.com/index/dall-e-3/>).



2.6 Comment et pour quelles utilisations citer l'IA

Copier-coller tout ou une partie de la production d'une IAG	<ul style="list-style-type: none">⇒ * Citer/mentionner le passage en question (pour le texte, entre guillemets) selon les préconisations de la norme de citation suivie⇒ Annexer le contenu de la conversation avec l'IAG⇒ Préciser, par exemple dans un tableau, l'utilisation faite des IAG
Paraphraser, reformuler ou retravailler la production d'une IAG	<ul style="list-style-type: none">⇒ * Citer/mentionner le passage en question selon les préconisations de la norme de citation suivie⇒ Annexer le contenu de la conversation avec l'IAG⇒ Préciser, par exemple dans un tableau, l'utilisation faite des IAG
Paraphraser, reformuler ou retravailler les contenus de plusieurs productions d'une ou de plusieurs IAG et/ou traduire son texte ou une citation	<ul style="list-style-type: none">⇒ * Citer/mentionner le passage en question selon les préconisations de la norme de citation suivie⇒ Préciser, par exemple dans un tableau, l'utilisation faite des IAG
Utiliser une IAG pour générer le plan du travail et/ou pour avoir un retour sur son texte	<ul style="list-style-type: none">⇒ Préciser, par exemple dans un tableau, l'utilisation faite des IAG
Utiliser une IAG pour trouver des idées (avant la rédaction) et/ou pour trouver des références et/ou pour traduire une lecture	<ul style="list-style-type: none">⇒ Aucune mention nécessaire

* = nécessaire

2.6 En bref : citer une IAG

Si j'ai copié-collé tout ou partie de la production d'une IAG

Je dois citer / mentionner le passage concerné entre guillemets selon la norme de citation que j'ai choisie

Si j'ai paraphrasé, reformulé ou retravaillé la production d'une IAG

Je dois citer / mentionner le passage concerné selon la norme de citation que j'ai choisie

Si j'ai paraphrasé, reformulé ou retravaillé les productions de plusieurs IAG et/ou traduit son texte

Je dois citer / mentionner le passage concerné selon la norme de citation que j'ai choisie



MON TRAVAIL EST-IL PRÊT À ÊTRE REMIS ?

Cinq questions essentielles pour m'assurer du **respect de la propriété intellectuelle** de mon travail



1

Ai-je recyclé un de mes travaux ou celui d'un autre?

Oui

Non

Passé à l'étape 2

Ça ne va pas, c'est de **l'autoplagiat ou du plagiat** si je ne le mentionne pas! Je dois m'assurer de produire un travail qui **cite toutes les sources**, quelle que soit leur provenance.

2

Ai-je utilisé une image, un graphique, une photo, un dessin, une musique, une vidéo?

Oui

Non

Passé à l'étape 3

Ce contenu est-il **libre de droit**?

Oui

Non

Je peux l'utiliser selon les conditions d'utilisation tout en **citant ma source**

Une permission est peut-être nécessaire! Je m'informe des **conditions d'utilisation**

J'ai répertorié mes références dans une **bibliographie/médiagraphie selon les normes**.
Passé à l'étape suivante.

3

Ai-je fait du « copier-coller »?

Oui

Non

Passé à l'étape 4

ATTENTION, il y a un **risque de plagiat**! Je peux le faire, à condition de respecter les **normes de présentation d'un travail** et en **citant mes sources** correctement.

4

Ai-je reformulé dans mes mots des phrases ou idées trouvées sur Internet ou dans un ouvrage?

Oui

Non

Passé à l'étape 5

J'ai donc fait de la **paraphrase**. Je peux le faire, à condition de respecter les **normes de présentation d'un travail** et en **citant mes sources** correctement.

5

Ai-je réalisé ce travail seul(e) ou en équipe?

Seul(e)

En équipe

Je suis seul(e) responsable du respect de la propriété intellectuelle.

Nous nous sommes assurés d'avoir une compréhension commune du respect de la propriété intellectuelle.

MON TRAVAIL RÉPOND AUX EXIGENCES DES 5 QUESTIONS ESSENTIELLES. IL RESPECTE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE. IL PEUT ÊTRE REMIS!



3.

Références bibliographiques de ce support



Bibliographie de ce support

1. Article L335-3 du Code de la propriété intellectuelle. Code de la propriété intellectuelle [Internet]. 14 juin 2009. Disponible sur : <https://www.doctrine.fr/l/texts/codes/LEGITEXT000006069414/articles/LEGIARTI000006279174>
2. Inist-CNRS, Université de Lorraine, MSH Lorraine. Collecter ou réutiliser des images fixes ou animées : questions juridiques et éthiques – DoRANum [Internet]. 3 déc 2024 [cité 8 avr 2026]. Disponible sur: https://doranum.fr/aspects-juridiques-ethiques/collecter-ou-reutiliser-des-images-fixes-ou-animees-questions-juridiques-et-ethiques_10_13143_cfqh-t839/
3. Fily MF. Connaître et utiliser les licences Creative Commons [Internet]. CIRAD; 2015 [cité 30 mars 2026]. Disponible sur: <https://coop-ist.cirad.fr/etre-auteur/utiliser-les-licences-creative-commons/1-droits-d-auteurs-et-droit-des-bases-de-donnees> Doi : 10.18167/XTNV-D457
4. Université Rennes 2. Diffuser et réutiliser en respectant la propriété intellectuelle et le droit d’auteur [Internet]. [cité 30 mars 2026]. Disponible sur: <https://socle.univ-rennes2.fr/vos-besoins/diffuser-reutiliser-respectant-propriete-intellectuelle-droit-dauteur>
5. Lucas A, Bouchet-Le Mappian E, Chatry S, Le Cam S. Guide du droit d'auteur / Sous la direction du Pr. A. Lucas, par E. Bouchet-LeMappian, S. Chatry et S. Le Cam ; 4e éd. mise à jour par S. Le Cam et S. Chatry [Internet]. 2018 [cité 8 avr 2026]. 85 p. Disponible sur: <https://univ-rennes2.hal.science/hal-02873331>
6. Direction générale des Entreprises. Le Règlement européen sur l’intelligence artificielle : publics concernés, dates clés, conséquences pour les entreprises | Direction générale des Entreprises [Internet]. 2025 [cité 30 mars 2026]. Disponible sur: https://www.entreprises.gouv.fr/decryptages-de-nos-experts/le-reglement-europeen-sur-lintelligence-artificielle-publics-concernes?utm_source=chatgpt.com
7. Université Rennes 2. Les normes bibliographiques (ISO 690, APA, MLA...). Tuto.bu.univ-rennes2.fr [Internet]. 16 mars 2026 [cité 30 mars 2026]. Disponible sur: <https://tutos.bu.univ-rennes2.fr/c.php?g=696201&p=4997745>



Bibliographie de ce support

8. Réseau Canopé. Les œuvres sous Creative Commons et le libre de droit. Occitanie-Canopé [Internet]. S.D. [cité 30 mars 2026]. Disponible sur: https://occitanie-canope.canoprof.fr/eleve/culture-numerique/1001%20questions%20de%20droit%20en%20documentation/activities/1001_questions_de_droit_en_documentation_12.html
9. Badolato AM. Mémoires, thèses, publications : SOYONS ACCESSIBLES ! Guide pratique pour les productions scientifiques [Internet]. 01/2024 [cité 30 mars 2026]. Disponible sur: <https://www.ouvrirlascience.fr/memoires-theses-publications-soyons-accessibles-guide-pratique-pour-les-productions-scientifiques>
10. Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche (MENESR). Protocole d'accord sur l'utilisation et la reproduction des livres, des oeuvres musicales éditées, des publications périodiques et des oeuvres des arts visuels à des fins d'illustration des activités d'enseignement et de recherche [Bulletin officiel] [Internet]. Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche (MENESR); juin 2016 [cité 30 mars 2026]. Bulletin officiel n° MENE1600684X. Disponible sur: https://ww2.ac-poitiers.fr/arts_p/spip.php?article829
11. Agence bibliographique de l'enseignement supérieur. Ressources pour les doctorants - Réseau Thèses. abes.fr [Internet]. 2022 [cité 30 mars 2026]. Disponible sur : <https://abes.fr/reseau-theses/ressources-pour-les-doctorants/>



Pour aller plus loin

« Les standards pour la rédaction d'une bibliographie : de l'art d'avoir du style », Bibliothèque de l'Université de Genève, 2016,
<https://infotrack.unige.ch/les-standards-pour-la-redaction-dune-bibliographie>

[Pour aller plus loin : citer les images](#)

<https://www.village-justice.com/articles/intelligence-artificielle-generative-union-europeenne-relai-droit-auteur-rang,49827.html>

https://www.francetvinfo.fr/internet/intelligence-artificielle/intelligence-artificielle-la-legislation-pour-reguler-l-ia-definitivement-adoptee-par-l-union-europeenne_6557543.html



**BIBLIOTHÈQUES
UNIVERSITAIRES**
UNIVERSITÉ DE MONTPELLIER



bibliotheques.edu.umontpellier.fr